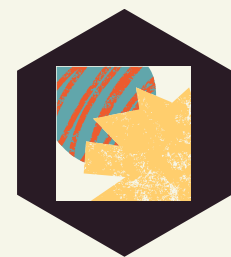
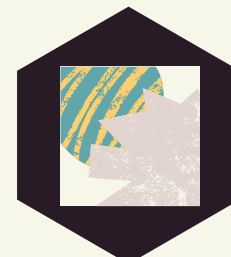




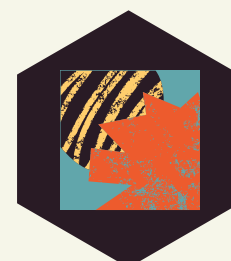
En résumé



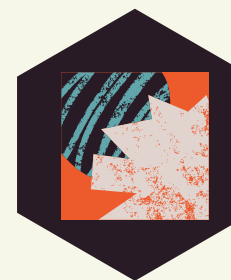
La complexité dépasse le mandat d'un seul établissement et nécessite la mobilisation de plusieurs acteurs des deux réseaux ;



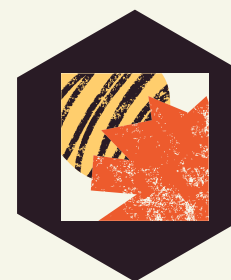
Les deux réseaux doivent harmoniser la mise en place d'interventions particulières et de ressources spécialisées ;



Les décisions prises ont ou auront une incidence dans les différents domaines de développement du jeune ;



La préparation de l'entrée à l'école, la planification de la transition de l'école primaire à l'école secondaire, de l'école à la vie active, de l'école au centre de réadaptation ou du centre de réadaptation à l'école exigent la concertation ;



La prévention d'une détérioration de la situation du jeune.